



Concours d'affiche

carnaval de Cherbourg-en-Cotentin 2022

À l'occasion de la 1^{ère} édition du Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin, l'association du Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin vous propose de participer au concours d'affiche.

Cette affiche sera l'affiche officielle du Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin 2022 et sera utilisée comme moyen de communication pour annoncer le carnaval.

Les affiches candidates seront transmises **au plus tard le 13 février 2022** à l'adresse suivante :

carnavalcherbourgencotentin@gmail.com.

Toute participation au concours vaut acceptation du règlement suivant.

Règlement du concours

Article 1 – Objet du concours

Ce concours gratuit a pour but de réaliser l’affiche du Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin 2022

Les participants proposeront une affiche en lien avec le thème Carnaval Viking

Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous et pourra être réalisé en groupe ou seul.

Les participants acceptent que leur œuvre puisse être librement utilisée par l’association du Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin.

Les projets présentés doivent être libres de tout droit de propriété intellectuelle. Le participant s’engage en cas d’emprunt à une œuvre préexistante appartenant à un tiers, à en avoir été préalablement autorisé par l’auteur ou par les ayant-droit de l’œuvre concernée. En cas de litige, la personne ou le collectif qui aura présenté le projet seront tenus pour responsables.

La création doit être originale et n’avoir jamais été publiée. Elle ne doit pas être soumise sur la même période à un autre concours (dans son entièreté ou en partie). L’affiche ne fera pas l’objet de fin commerciale.

Pour participer vous devez renvoyer l’affiche au plus tard le 13 février par mail en indiquant sur le mail le nom, prénom et adresse (seul le prénom et la ville du gagnant sera indiqué lors du résultat)

Article 3 – Attentes graphiques

L’affiche sera la représentation visuelle de la 1^{ère} édition du Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin.

En lien avec le thème 2022, « Viking », elle doit intégrer les informations suivantes :

« Carnaval de Cherbourg-en-Cotentin » « 14 au 17 avril 2022 », « les Vikings »

Une place doit être prévue en bas de l’affiche pour les logos de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, celui du Carnaval et des partenaires de 4cm.

Vous êtes libre d’utiliser le dessin sur papier ou informatique pour l’affiche.

Article 4 – Modalités techniques

L’image devra être fournie sous forme de fichier image (JPG) de taille A4 avec une résolution d’au moins 400 dpi afin d’être imprimée convenablement au format A3. Attention, les fichiers transmis sous format PDF ne pourront pas être traités.

La date limite des envois d’affiche est fixée au 13 février 2022.

Article 5 – Jury, publication des résultats

Le jury sera composé de membres du comité du Carnaval, de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin et du magasin la Foir’Fouille de Cherbourg. Le jury prendra en compte l’âge des participants.

L’affiche gagnante sera communiquée le 01 mars 2022 sur les réseaux sociaux et sur le site internet et le 02 mars 2022 dans la presse

Une sélection des 6 meilleures affiches sera publiée sur le site du Carnaval et pourra faire l’objet d’une exposition.

L’affiche sera exposée sous plusieurs formats dans différents lieux du Département voir de la Région

Article 6 – Prix

Les 3 premières affiches recevront des lots le 17 avril 2022 lors de la remise des prix.